



Velux vitre fissuré sur sa longueur (locataire)

Par **Sebastien54**, le 24/10/2013 à 15:49

Bonjour,

Dans l'appartement que je loue a la location la vitre du velux été fissuré à deux endroits, par la suite elle c'est fissuré sur sa longueur. Le proprio est venu changer la vitre lui même sans avertir l'agence ni fournir de facture. Aujourd'hui la vitre est a nouveau fissuré sur ca longueur en a peine 1ans. Il dit que je dois voir cela avec mon assurance. Mais la vitre c'est fissuré alors que nous étions en vacance donc pas responsable. Lors du changement de celle-ci j'étais avec lui, il n'as pas mis de silicone ni rien, il a mis la vitre, remis le cache avec les vises et barca.

Pensez-vous que je suis responsable?

Merci d'avance pour vos reponses

Cordialement.

Par **Lag0**, le 24/10/2013 à 15:52

Bonjour,

Vous parlez de Velux, est-ce vraiment la marque Velux ?

Car si oui, ces produits sont assortis d'une très bonne garantie et je suis étonné que le propriétaire ait lui-même réparé alors que cette marque a un très bon service après-vente.

Par **Sebastien54**, le 24/10/2013 à 15:56

je ne suis pas sur que se soit un vrai de la marque velux. Velux est devenu comme karcher

un mot courant

Par **Lag0**, le **24/10/2013** à **16:00**

Non, on parle soit de fenêtre de toit, soit de nettoyeur haute pression, Velux et Karcher restent des marques...

Par **moisse**, le **24/10/2013** à **18:03**

En outre il s'agit de double vitrage, aussi je ne vois pas bien comment le bailleur se procure le produit de remplacement sans le kit de montage.

Si vous évoquez un vieux truc à simple vitrage posé sur mastic, il est inutile d'actionner votre assureur le cout sera inférieur au forfait à votre charge